

Autour du Rey

Journal municipal - n°44
février 2017



Le mot du maire

Voici donc la deuxième édition de notre bulletin municipal. Je tiens à saluer toute l'équipe qui souhaite apporter par ce bulletin des éclairages complémentaires, variés et vivants sur ce qui témoigne à la fois de notre volonté d'agir et des actions concrètes réalisées pour le bien commun.

Tout le monde est au travail, chacun dans son domaine.

En 2016, les réalisations ont été nombreuses, la voirie communale, le nettoyage des ponts, l'entretien des bâtiments communaux, l'amélioration des outils informatiques de l'école, l'éclairage public, la sécurisation du réseau électrique, l'amélioration de nos estives, l'animation et la préparation des dossiers pour les travaux à venir.

Ma principale préoccupation reste la sécurisation et l'aménagement du CD35 dans le centre bourg. Les différentes études indispensables sont en cours d'achèvement et les premiers travaux vont commencer cette année. Seul bémol, le Conseil départemental a supprimé du

projet l'aménagement d'un trottoir en encorbellement jusqu'au tournant de chez « Bergugnat » suite au refus des riverains.

Ce dossier, c'est bien plus qu'un projet pour notre centre bourg. C'est là que bat le cœur de l'attractivité de Louvie, avec ses nombreux commerces de proximité que nous devons soutenir et qui permettent d'attirer du monde et de faire connaître notre commune.

Cette année promet d'être intense. Nous arriverons à la hauteur de ce que nous voulons à condition que chacun y mette du sien. L'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers. Les travaux que nous allons réaliser vont générer des désagréments. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre attachement à notre commune. Pour améliorer encore et toujours la qualité de vie des habitants de Louvie, il est du devoir de chacun d'entre nous d'apporter sa pierre.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette année 2017, une bonne santé, bonheur et réussite.

Nouveaux commerçants

Podologue

Mathieu Ségalas s'est installé dans notre village pour prodiguer les soins de podologue et pédicure.

Il s'occupe du confort de vos pieds : soins au cabinet ou à domicile, il se déplace aussi dans les Maisons de retraite

Ossaloises. Également, il fabrique les semelles recommandées pour vos enfants ou vous-même. Mathieu a suivi une formation spécifique pour soigner les personnes diabétiques : traitement pris en charge dans le cadre du remboursement à 100%.

Son cabinet est installé au 2 place Camps (face à la boulangerie). N'hésitez pas à le contacter au 05 59 02 27 13.



Boulangerie

Notre boulanger, M Boisbourdin a ouvert un nouveau magasin sur la route départementale Pau-Laruns ouvert du mardi au dimanche de 6h à 20h sans interruption.

Sur ce nouveau site, vous avez la possibilité de vous restaurer (tables disponibles).

Le magasin de la place Camps reste ouvert aux horaires habituels avec la fermeture hebdomadaire le mardi.



Travaux communaux

Un curage de la rétention d'eau sur le haut du village a été fait pour limiter le ruissellement en centre bourg.

Au plateau de « Sérís » et au tournant de chez « Bergugnat », le débroussaillage des pentes qui donne sur le village a été fait pour embellir la vue.

Les principaux sentiers du « Rey » ont été nettoyés.



Électrification

L'enfouissement du réseau principal des hameaux s'est achevé. Des sécurisations et renforcements ont été réalisés.

Place Saint-Jean à Pédestarres une alimentation électrique a été mise en place et à la croix de Pédéhourat, le coffret électrique a été déplacé.

Entretien des bâtiments

La façade Est du foyer rural et les portes ont été repeintes.

Suite à une dégradation (usure) le plafond à l'entrée de l'église a été refait. Également, un entretien des cloches conséquent s'imposait.



Voirie

Le revêtement a été refait au bourg « Darré Lacoste », aux hameaux chemin « Gassie-Pourtau » et Bourdiala « la côte de Poulit »

Le chemin du hameau « de Hourat » a été bétonné

Les piles du pont du « Bourdiala » nettoyées et renouvelées

Le pont « Lespoune » a été reconstruit.

Suite à un éboulement un enrochement a été mis en place « Chemin Habarnau »

Une campagne de curage des fossés pour préserver les chaussées a débuté : Route « Gassie-Pourtau » (de Mifaget à la montagne), Route de Lys, place Saint-Jean /Capéran, chemin Caphoundas.

Éclairage public

Toutes les armoires de commandes au bourg comme aux hameaux ont été renouvelées.

Une grande partie des lampes remplacées pour un meilleur éclairage moins énergivore.

Pour 2017, la priorité sera donnée aux travaux du centre bourg. De nouveaux candélabres seront installés et des renforcements prévus seront réalisés notamment à proximité du cimetière de Pédestarres.

Sur nos estives

Jaout : un programme d'amélioration de l'estive a été élaboré avec le syndicat de Lys / Sainte-Colome : création de deux parcs de contention et amélioration de la piste depuis Castet.

En 2016 : remplacement de la clôture du lac d'en haut - mise en place d'un parc de contention. Les travaux sur la piste seront engagés en 2017

Peyre nère : remplacement de la réserve d'eau

Coigts : giro-broyage des ronces par les employés communaux.



Aménagement du CD 35 et de ces abords dans le centre bourg

Toutes les études préliminaires pour l'amélioration et l'enfouissement des différents réseaux sont terminées.

Les eaux de ruissellement : conformément à l'étude hydraulique, un réseau séparatif amélioré et dimensionné en conséquence va être mis en place.

Le réseau d'assainissement : l'option d'installer un réseau indépendant tend à être retenu.

Le réseau d'eau potable : le remplacement de la conduite principale va être réalisé.

Le réseau électrique, d'éclairage public et téléphonie : l'enfouissement complet a été étudié. De plus le projet prévoit une sécurisation du réseau sur l'ensemble du bourg.

Les abords du CD 35 : les places et les trottoirs (depuis le pont jusqu'à la place « Jean Jaurès ») vont être aménagés. Le projet initial prévoyait un aménagement piétonnier jusqu'au virage de chez « Bergugnat ». Devant le refus des riverains, le conseil

départemental a abandonné la création d'une passerelle piétonnière accrochée au mur de soutènement. Soucieuse de la sécurité des piétons, la commune étudie des solutions de substitution.

Fibre optique : ce projet départemental de compétence communautaire étant bien engagé, la pose des gaines sur tout le CD35 va être incluse.

Les travaux devraient débuter courant deuxième trimestre de cette année.

Les tourbières de l'Auga

L'objectif de ce projet est de concilier les activités historiques, la recherche et la connaissance de ce site environnemental si particulier.

Avec l'aide du conseil Départemental, de l'agence de l'eau et du CNRS les travaux réalisés depuis 2010 permettent d'entrevoir le résultat attendu.

En 2016 :

Comme chaque année nos jeunes ont nettoyé et coupé pour faciliter les accès.

Des rambardes ont été mises en place devant le belvédère à côté du parking.

Le site a été alimenté en électricité pour la mise en place d'une station météorologique

Un ratrak de l'EPSA a entièrement nettoyé la première parcelle (une première pour un engin conçu pour travailler la neige).

Le conseil départemental a engagé une association de réinsertion pour des travaux d'élagage plus lourds.

Des entreprises locales de travaux publics ont réalisé des aménagements hydrauliques.

Tout cela sous la vigilance d'une architecte paysagère qui a réalisé une étude d'ensemble.

En 2017, les travaux prévus devraient être de plus grande ampleur afin que chacun puisse exercer son activité en toute quiétude.



Rendez-vous sur la commune

Le snack du Camping Le Rey

Tous les vendredis et samedis soir en hiver, une soirée raclette ou tartiflette vous est proposée dans une ambiance conviviale et familiale.

Menu unique 14€ par personne, plat dessert et vin compris - Renseignements et réservations au plus tard la veille au 05 59 05 78 52 ou à l'accueil du camping, ouvert tous les jours.



École

Depuis fin décembre vous pouvez voir sur les façades des écoles maternelle et primaire les tableaux en mosaïque fait par Madame Saux qui anime des ateliers de mosaïque sur Louvie Juzon. Vous pouvez la joindre au 06 84 18 94 90.



Moments gourmands

Début décembre, c'est environ 70 personnes qui se sont retrouvés au foyer rural pour déguster le repas organisé par les municipalités de Louvie-Juzon et Castet.



Le 21 janvier, c'est à Castet que nos Aînés se sont retrouvés pour déguster la galette.

C'est dans une ambiance festive que Gilberte a préparé le repas de Noël que les enfants ont apprécié.



Les employés municipaux se sont retrouvés ce 25 janvier pour partager le repas offert par la municipalité. Les conseillers municipaux pouvaient participer à ces agapes à charge pour chacun d'eux de régler son repas. Moment d'échange très agréable.

Recensement

Les jeunes de la commune nés en 2001 sont priés de se faire connaître auprès de la mairie afin de pouvoir être recensés sur les listes militaires et participer à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).



AGENDA

Basket

samedi 11 février 20h30

Louvie contre Basket Nord Béarn2 (championnat)

Samedi 18 février 20h30

Louvie contre Bidos 1 (trophée des Pyrénées)

Dimanche 2 avril 15h

Louvie contre Hendaye 2 (championnat)

Samedi 8 avril 20h30

Louvie contre Basket Haut Béarn (championnat)

Samedi 6 mai 20h30

Louvie contre Sporting Club Audaux Navarrenx (championnat)

Concert

25 mars - 20h30 - Église

Chorales de Asson « Paroles en l'air » et de Mirepeix « Atout coeur »

Cinéma

22 avril - 17h30

salle Le Rey

Séance ciné

« Match Test de rugby France/Afrique de Sud »

François Moncla, Capitaine



Des nouvelles de la CC Vallée d'Ossau

Déchetteries

Depuis le 19 décembre, les horaires d'ouverture des déchetteries de la Vallée d'Ossau sont :

	10h-12h	14h-18h
Lundi	Geteu	Louvie-Juzon
Mardi	Geteu	Louvie-Juzon
Mercredi	Louvie-Juzon	Geteu
Jeudi	Geteu	Louvie-Juzon
Vendredi	Louvie-Juzon	Geteu
Samedi	Geteu et Louvie-Juzon	

Le centre de loisirs

Les inscriptions pour les vacances de février sont closes, mais n'hésitez pas à vous renseigner pour les vacances de printemps (15 avril - 2 mai) à la CC Vallée d'Ossau au 05 59 05 66 77.



Le transport à la demande

Pour faciliter vos déplacements en vallée, n'hésitez pas à appeler le Transport à la demande au 0 800 64 24 64.

Informations pratiques

Mairie

Place de la Mairie
64260 Louvie-Juzon

Tél. 05 59 05 61 70
Fax 05 59 05 74 56
mairie.louvie@orange.fr

Permanence du maire :
le vendredi (sur rdv)

Lundi 8h-12h / 14h-17h
Mardi 8h-12h
Mercredi 8h-12h / 14h-17h
Jeudi 8h-12h
Vendredi 8h-12h / 14h-17h

Ramassage des déchets

La collecte des **ordures ménagères** s'effectue **chaque semaine**.

La collecte des **bacs jaunes** s'effectue **1 fois toutes les deux semaines**.

Louvie-Juzon

Lundi : Ordures ménagères
Jeudi : Tri sélectif (semaine paire)

Pédéhourat / Pedestarres :

Mercredi : Ordures ménagères
et tri sélectif (semaine impaire)

Bibliothèque

Mardi
17h-18h30

Vendredi
16h-18h30

